

# Distribution d'Eau des Ardennes

18, rue de Schandel L-8707 USELDANGE

www.dea.lu

N/Réf.:

24/1046 B-sd

Objet:

Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 10 octobre 2024

# CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Eschweiler (commune de Wiltz),

jeudi, le 7 novembre 2024, à 09.00 heures,

dans la « Salle communale »,

1, rue Kräiz L-9651 Eschweiler.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président.

Le Secrétaire

(PAULY Charles)

(DRAUT Serge)





### ORDRE DU JOUR

## de la séance du comité de la DEA du 7 novembre 2024

#### Séance publique

- 1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 3 octobre 2024.
- 2° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC d'Esch-sur-Sûre.
- 3° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC du Lac de la Haute-Sûre.
- 4° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC de Clervaux.
- 5° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et l'AC du Kiischpelt.
- 6° Approbation et signature d'une convention entre la DEA et le SIDEN.
- 7° Affaires du personnel.
  - a. Création de postes de fonctionnaires communaux ;
  - b. Création/permutation d'un poste de salarié intellectuel.
- 8° Budget rectifié 2024 et Budget 2025 :
  - Zones de protection programmes de mesures présentation par l'animateur ressources eau potable de la DEA et vote du devis y relatif;
  - b. Vote du budget rectifié 2024 et du budget 2025.
- 9° Projets:
  - a. 24407 Raccord local Eschdorf vote du projet et du devis ;
  - b. 25408 Conduite Rumlange–Stockem vote du projet et du devis.
- 10° Fixation du local de réunion de la prochaine réunion du comité de la DEA.

Annexes: Les pièces à l'appui du point 1 de l'ordre du jour.

Les pièces des points 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 8°, ainsi que le nouvel organigramme avec la visualisation des postes à créer/permuter, vous parviendront par courrier électronique.

\*\*\*\*\*\*